

# ÉTUDE

## L'insertion professionnelle des étudiants du secteur sanitaire et social

Région Auvergne



2008

  
CONSEIL RÉGIONAL  
AUVERGNE

  
c n a s e a

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DIRECTION RÉGIONALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES  
ET SOCIALES D'Auvergne

**Chargé d'études :** François Lefebvre (Cnasea)

**Auteur :** Aurélien Ranval (stagiaire à la délégation régionale d'Auvergne du Cnasea)

**Rédacteur :** Claire Decontes

**Avec la participation :**

- du service des formations sanitaires et sociales de la Région Auvergne
- des services de la DRASS
- des directions des écoles suivantes :
  - CESU 63
  - CHU Clermont-Ferrand Ecole d'Auxiliaire de Puériculture
  - CHU Clermont-Ferrand Ecole de Puériculture
  - CHU Clermont-Ferrand Ecole de Sage Femme
  - EIA Clermont
  - EIBO Clermont
  - IFAS Ambert CHU
  - IFAS Aurillac
  - IFAS Clermont
  - IFAS Le Puy Emile Roux
  - IFAS Le Puy Sainte-Marie
  - IFAS Mauriac
  - IFAS Maurs
  - IFAS Montluçon
  - IFAS Moulins CH
  - IFAS Riom
  - IFAS Saint-Flour
  - IFAS Thiers
  - IFAS Vichy
  - IFCS Clermont
  - IFMEM Clermont
  - IFMK Vichy
  - IFSI Aurillac
  - IFSI Clermont-Ferrand
  - IFSI Le Puy
  - IFSI Montluçon
  - IFSI Moulins
  - IFSI Vichy
  - IFSSA Croix Rouge Française Moulins
  - ITSRA Clermont-Ferrand

**MOTS-CLÉS**

- SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL
- FORMATION
- INSERTION

## L'insertion professionnelle des étudiants du secteur sanitaire et social

### Région Auvergne

Les formations et les diplômes du Secteur sanitaire et social sont nombreux et sont révélateurs de la grande diversité des métiers de ce secteur. Infirmiers, auxiliaires de puériculture, masseurs kinésithérapeute, ambulanciers, éducateurs spécialisés ou encore médiateurs familiaux, tous exercent dans ce secteur. En région Auvergne, on compte 27 formations. 13 de ces formations permettent d'obtenir un diplôme dans le domaine social et les 14 autres un diplôme dans le domaine sanitaire. La région Auvergne participe au financement de 11 de ces formations sanitaires et de 7 formations sociales auxquelles se rajoute un brevet professionnel spécialisé dans l'animation sociale en gérontologie (cf. tableau ci-dessous).

#### Formations sanitaires et sociales présentes en Auvergne

	Sanitaire	Social
<b>Financées par le Conseil régional</b>	Sage-femme	Assistant de service social
	Infirmier	Educateur spécialisé
	Infirmier anesthésiste	Educateur technique spécialisé
	Infirmier de bloc opératoire	Educateur de jeunes enfants
	Cadre de santé	Technicien de l'intervention sociale et familiale
	Puéricultrice	Auxiliaire de vie sociale
	Auxiliaire de puériculture	Moniteur-éducateur
	Masseur-kinésithérapeute	
	Manipulateur d'électroradiologie médicale	BPJEPS Spécialité Animation sociale en Gérontologie
	Ambulancier	
	Aide-soignant	
<b>Non financées par le Conseil régional</b>	Diététicien	Médiateur familial
	Opticien-lunetier	Assistant familial
	Orthoptiste	Aide médico-psychologique
		Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale
		Conseiller en économie sociale et familiale
	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de l'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)	

En 2007, près de 2000 étudiants (précisément 1920) suivaient l'une ou l'autre de ces formations en première année. Ces étudiants sont répartis dans 29 établissements. Trois formations réunissent à elles seules près des 2/3 des étudiants de première année. Il s'agit des formations d'infirmiers (35% des étudiants soit 670 en 2007), d'aides soignants (24% des étudiants soit 462 en 2007) et d'éducateurs spécialisés (6% des étudiants soit 113 en 2007).

Afin de mieux connaître le secteur sanitaire et social, une étude portant sur les caractéristiques de la population des étudiants de ce secteur, sur les raisons qui les ont amenés à choisir leur formation et le lieu de cette formation, sur leurs souhaits au début de leur formation et enfin sur leur insertion, a été menée<sup>1</sup> par le Cnasea en partenariat avec la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale d'Auvergne.

## LES ETUDIANTS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

### UN SECTEUR FEMININ

Le public de ces formations est majoritairement féminin (83% des effectifs). Cependant, certaines formations attirent davantage un public masculin, c'est le cas notamment des formations de Masseurs-kinésithérapeutes (42% d'hommes), de manipulateurs en électroradiologie (39%), d'infirmiers anesthésistes (33%) ou d'éducateurs spécialisés (32%).

### AGE EN PREMIERE ANNEE DE FORMATION : UNE CERTAINE HETEROGENEITE

Les étudiants de première année ont majoritairement (49,3%) entre 18 et 22 ans, cependant 19,8% d'entre eux ont entre 23 et 27 ans et 10,2% ont 28 à 32 ans. Cela s'explique par le fait que si pour certaines formations, seul le bac est demandé, d'autres nécessitent de 1 à 3 ans d'études préalables.

### UNE MAJORITE D'Auvergnats

Les  $\frac{3}{4}$  des étudiants sont d'origine auvergnate (cf. tableau ci-dessous). Plus précisément 73% des étudiants ayant obtenu leur diplôme en 2003 ou étant en première année en 2007 sont auvergnats. Ce pourcentage atteint 76% pour les étudiants qui ont reçu leur diplôme en 2006.

L'ancrage régional est d'autant plus fort qu'environ 8 étudiants sur 10, ayant déclaré être d'origine auvergnate, résidaient dans la région depuis plus de 10 ans. On observe cependant un fléchissement au fil du temps : si 87% des étudiants diplômés en 2003 vivaient en Auvergne depuis plus de 10 ans, les étudiants étant en première année en 2007 ne sont plus que 75% à avoir vécu en Auvergne depuis plus de 10 ans.

Les étudiants non originaires d'Auvergne, qui représentent le  $\frac{1}{4}$  des effectifs, ne sont dans la région que depuis peu de temps.

Lieu de provenance avant l'entrée en formation	Etudiants en 1 <sup>ère</sup> année en 2007	Diplômés en 2003	Diplômés en 2006
Allier	16,80%	19,20%	17,70%
Cantal	6,90%	11,30%	10,80%
Haute-Loire	10,10%	10,00%	11,20%
Puy-de-Dôme	38,80%	32,30%	36,90%
Auvergne non précisé	0,20%	0,00%	0,00%
Départements limitrophes à l'Auvergne	12,10%	15,50%	11,30%
Départements non limitrophes de l'Auvergne	6,80%	5,80%	5,70%
France non précisé	0,10%	0,00%	0,00%
Non réponse	7,40%	5,90%	6,40%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

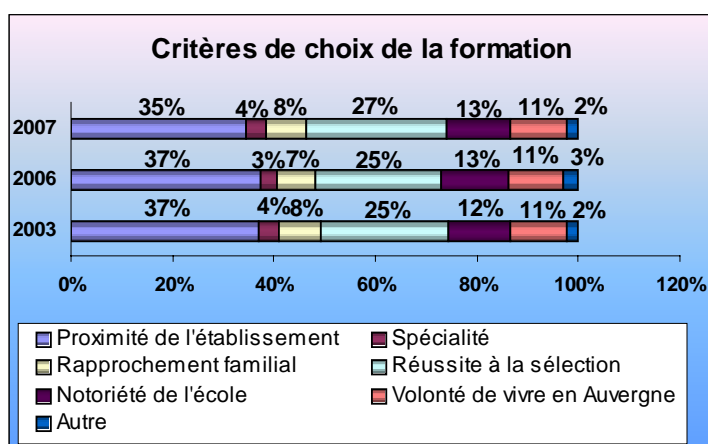
<sup>1</sup> L'étude porte sur les diplômés des années 2003 et 2006 et sur les étudiants qui étaient en première année de formation en 2007.

## FORMATION : LES RAISONS DU CHOIX

### LIEU DE FORMATION : POURQUOI L'AUVERGNE ?

D'une manière générale, le choix des étudiants de se former dans la région Auvergne s'articule autour de deux raisons principales qui recueillent 62% des réponses (cf. graphique ci-après) :

- La proximité de l'établissement d'enseignement par rapport au lieu de résidence habituel (37% des réponses).
- La réussite à la sélection d'entrée en formation (25% des réponses).



Un distinguo est cependant, à faire suivant l'origine géographique des étudiants. Si la proximité école / lieu de résidence est le critère essentiel des étudiants auvergnats, c'est la réussite à la sélection qui est le principal critère des étudiants venant d'autres régions. Par ailleurs, on remarque que ces critères de choix de l'établissement de formation n'évoluent quasiment pas dans le temps.

### NIVEAU AVANT L'ENTREE EN FORMATION

Si la moitié des étudiants entre en formation avec un niveau baccalauréat (54% en 2003, 53% en 2006 et 52% en 2007), la proportion des étudiants ayant un niveau supérieur augmente régulièrement. Plus de trois étudiants sur 10 ont désormais un niveau d'entrée en formation supérieur au baccalauréat (23,9% en 2003, 26,6% en 2006 et 31,5% en 2007).

Cette augmentation du niveau des étudiants est de surcroît générale : elle se vérifie pour toutes les formations. Les étudiants ayant un niveau, avant d'entrée en formation, supérieur ou égal à bac+2 sont désormais majoritaires dans certaines filières. C'est le cas notamment pour les diplômés d'infirmier et de sage femme.

Une proportion non négligeable d'étudiants, qui se situe entre 35% et plus de 45% suivant les années, a acquis une expérience professionnelle dans le secteur sanitaire et social avant l'entrée en formation. En 2003, 42% des étudiants avaient déjà travaillé dans le secteur sanitaire et social, ils étaient 48% en 2006 et ne sont plus que 34% en 2007. Ces variations ne peuvent être attribuées à un type de formation en particulier, même si on peut noter une légère diminution du nombre d'étudiants ayant déjà travaillé dans ce secteur dans les formations d'aides soignants et de manipulateurs en électroradiologie.

### DISPENSES PARTIELLES DE FORMATION

En fonction des diplômes et des expériences antérieures, les étudiants peuvent être dispensés d'une partie de leur formation. Pour l'année 2003, 9,8% des étudiants avaient été dispensés d'une partie de leur formation grâce à leurs diplômes et 4,3%

grâce à leur expérience professionnelle. En 2006, ils étaient 7,3% à avoir été dispensés grâce à leur formation antérieure et 3,2% grâce à leur expérience. En 2007, seuls 5,5% des étudiants de première année ont été dispensés d'une partie de leur formation grâce à leurs acquis. Pour cette même année, ces dispenses ont concerné surtout des étudiants suivant des formations d'aides soignants, de moniteurs éducateurs ou de techniciens d'intervention sociale et familiale. En revanche, les dispenses accordées en 2003 et 2006 concernaient plutôt les étudiants qui suivaient les formations d'auxiliaires de vie sociale ou de puériculture.

L'élévation du niveau d'entrée en formation n'a pas engendré une augmentation du nombre d'étudiants dispensés d'une partie de la formation. Cela s'explique notamment par le fait que l'augmentation du niveau vient surtout de l'augmentation du niveau de la formation générale, plutôt que de l'augmentation de la formation professionnelle des étudiants.

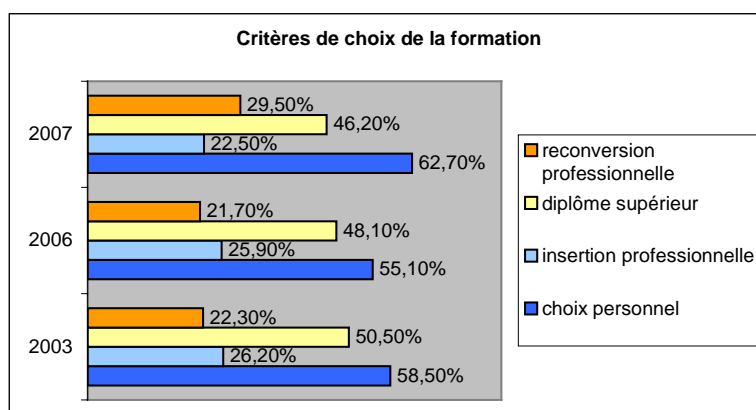
### FORMATION PREPARATOIRE

Près de 40% des étudiants ont suivi une formation préparatoire, notamment pour préparer les concours de moniteur éducateur (66,7%) et d'éducateur de jeunes enfants (52,4%). Ces formations ont permis aux étudiants d'être reçus dans un plus grand nombre d'établissements. Cependant, il est à noter que les étudiants qui ont préparé le concours dans une école privée ont été proportionnellement admis dans plus d'établissements que ceux ayant suivi une préparation en école publique.

### CHOIX DE LA FORMATION

Les étudiants ayant déjà travaillé dans le secteur sanitaire et social ont choisi de suivre une formation dans le but, soit d'obtenir un emploi de niveau supérieur, soit pour effectuer une reconversion professionnelle.

Lorsqu'ils n'avaient jamais travaillé dans ce secteur, le choix de la formation s'est en premier lieu fait par goût personnel, mais aussi, en second lieu, en fonction des débouchés en matière d'insertion professionnelle (cf. graphique ci-dessous).



## SOUHAITS PROFESSIONNELS DES ETUDIANTS DE 1ERE ANNEE

### OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif des étudiants dépend du niveau de diplôme exigé à l'entrée en formation. Les formations nécessitant un diplôme de niveau supérieur ou égal au baccalauréat ont pour principal objectif d'acquies un diplôme de niveau supérieur à celui d'avant la formation. Autrement dit c'est le niveau de qualification qui compte le plus.

En revanche, c'est un objectif de reconversion professionnelle qui motive principalement les étudiants des filières nécessitant le moins de diplômes au préalable. Ce qui signifie que la formation doit être, à leurs yeux, synonyme de débouchés professionnels immédiats dès lors qu'ils ont leur diplôme en poche.

Si les 2/3 des étudiants considèrent leur formation comme l'aboutissement de leur cycle d'études, cette même formation est une étape dans le cursus d'études envisagé pour le 1/3 des étudiants. Plus précisément, presque l'ensemble des étudiants moniteur éducateur envisagent une formation complémentaire, ainsi que 42% des étudiants auxiliaires de vie sociale, 43% des masseurs kinésithérapeutes et 41% des aides soignants. D'une manière générale, le souhait des étudiants envisageant une poursuite de leurs études est de se spécialiser ou de suivre une formation plus diplômante.

## ETUDIER EN AUVERGNE POUR TRAVAILLER EN AUVERGNE

Plus des trois quarts des étudiants souhaitent travailler en Auvergne. Deux groupes se distinguent :

- Les étudiants originaires d'Auvergne ainsi que les étudiants étrangers sont plus de 80% à souhaiter travailler en Auvergne. A titre d'exemple, en 2007 sur les 1920 étudiants en première année de formation on dénombrait 1400 Auvergnats. Environ 1150 d'entre eux resteront en Auvergne pour exercer leur future activité professionnelle.
- Les étudiants originaires d'autres régions de France métropolitaine ne souhaitent pas toujours rester en Auvergne. A l'issue de leur formation 45% des étudiants originaires de départements non limitrophes à la région Auvergne et 37% des étudiants des départements limitrophes chercheront du travail en dehors de la région. Quantitativement, sur les 520 étudiants non auvergnats, environ 200 souhaitent quitter la région une fois leur diplôme acquis.

Il est à noter que, chez les étudiants des départements limitrophes, le souhait de travailler ou non en Auvergne varie beaucoup en fonction du département d'origine.

En effet, les étudiants originaires de la Creuse (73%), du Lot (50%), de la Nièvre (47%) et de la Saône et Loire (40%) souhaitent rester en Auvergne, ce qui n'est pas le cas des étudiants des autres départements.

Enfin, 26% des futurs diplômés souhaitent travailler dans le bassin d'emploi de Clermont-Ferrand, 11% dans celui de Vichy et moins de 10% dans chacun des autres bassins d'emploi de la région. Clermont-Ferrand fait notamment partie des souhaits de 76,2% des étudiants originaires du Puy de Dôme, de 18,8% de ceux des départements limitrophes et de 30% des étudiants des autres départements. Le bassin d'emploi de Vichy est souhaité par 50% des étudiants étrangers et 37,2% des étudiants originaires de l'Allier. Cependant, les étudiants de l'Allier souhaitent majoritairement travailler dans les bassins d'emploi de Montluçon (44,5%) et de Moulins (36,6%). 52,6% des étudiants originaires du Cantal souhaitent travailler dans le bassin d'emploi d'Aurillac et 60,9% des étudiants originaires de Haute Loire souhaitent travailler dans le bassin d'emploi du Puy.

## DEVENIR SALARIE DU SECTEUR PUBLIC : UN SOUHAIT AFFICHE

Si près de 9 étudiants sur 10 souhaitent devenir salariés, c'est surtout le secteur public qui les attire. En effet, 67% des étudiants souhaitent devenir des salariés du secteur public contre 21% pour le secteur privé. Seuls 12% des étudiants se destinent à exercer une profession libérale. Ces résultats diffèrent sensiblement en fonction la formation suivie. Les ¾ des étudiants masseurs kinésithérapeutes souhaitent exercer en libéral. C'est également le cas de 17 % des élèves infirmiers. Le secteur privé attire

également les ¾ des étudiants moniteurs éducateurs et la moitié des étudiants BPJEPS animation sociale en gérontologie, mais sous forme de salariat.

Ces souhaits correspondent assez bien à la réalité du marché de l'emploi en France. En effet, à titre d'exemple, 74% des masseurs kinésithérapeutes sont des libéraux, 27% des infirmiers sont des libéraux ou encore 57% des aides soignants sont des salariés du secteur public.

### DANS QUELS TYPES DE STRUCTURES SOUHAITERAIENT-ILS TRAVAILLER ?

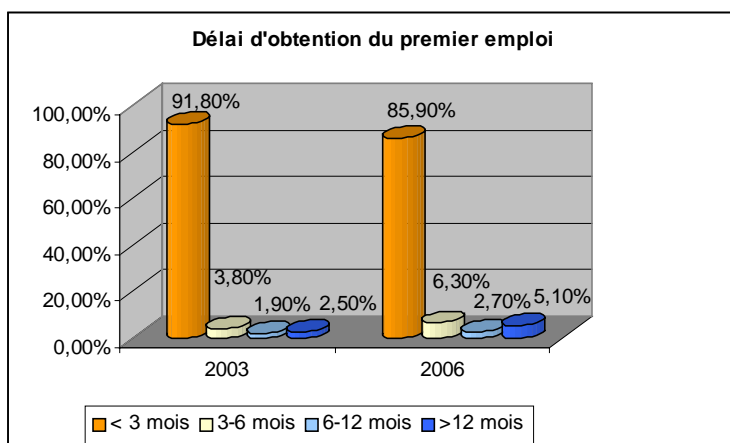
Les étudiants ont une bonne vision des types de structures dans lesquels ils seront susceptibles de travailler lorsqu'ils auront une activité professionnelle. Leurs souhaits en la matière sont en parfaite adéquation avec la réalité de terrain. Ainsi, les établissements de soins seront les structures privilégiées durant leur recherche d'emploi par les étudiants en puériculture (64%), les futurs infirmiers anesthésistes ou en bloc opératoire (78%) et les élèves manipulateurs en électroradiologie (40%). Les établissements pour personnes âgées seront naturellement approchés par les étudiants en BPJEPS Animation sociale en gérontologie (38%) et par les auxiliaires de vie sociale (30%). Les centres d'accueil pour enfant, quant à eux, sont majoritairement souhaités par les étudiants éducateurs de jeunes enfants (46%), les moniteurs éducateurs (38%) et les éducateurs spécialisés pour exercer leur métier.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

### 1) L'insertion professionnelle à la sortie de la formation

#### UNE INSERTION RAPIDE

Le délai entre l'obtention du diplôme et le premier emploi est court. En effet, 86% des diplômés de 2006 et 92% des diplômés de 2003 ont été embauchés dans les trois mois suivant la fin de leur formation. Cependant, il est à noter que ce délai est variable selon le type de formation (cf. graphique ci-dessous).



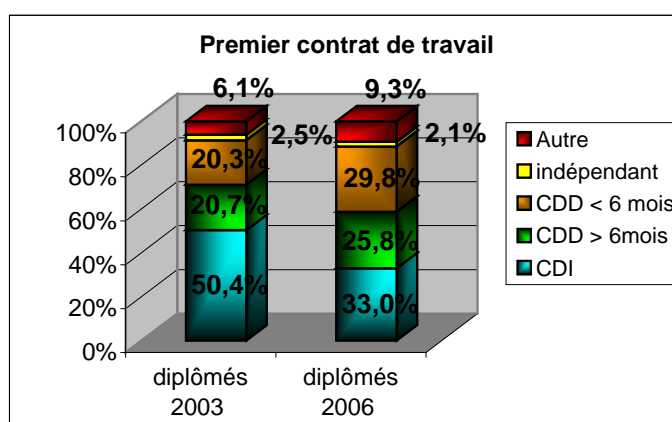
Ainsi, ce sont les étudiants des formations sociales qui mettent le plus de temps à obtenir leur premier travail (éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, assistants de service social,...). Cependant, l'insertion de ces jeunes diplômés de formations sociales s'est améliorée en 2006 car le secteur est devenu porteur, notamment grâce à l'augmentation du nombre de crèches et aux nombreux départs en retraite. Les étudiants rencontrant des difficultés pour trouver un emploi, c'est-à-dire restant sans emploi pendant plus d'une année représentent environ 5% du total des effectifs.

## UNE BONNE CONCORDANCE ENTRE FORMATION ET METIER EXERCE

En 2003, comme en 2006, plus de 95% des étudiants ont été embauchés sur un poste correspondant à leur formation. En 2006, 33% des techniciens d'intervention sociale et familiale, 23% des ambulanciers, 15,4% des moniteurs éducateurs et 13,6% des auxiliaires de vie sociale n'ont pas trouvé d'emploi correspondant à leur formation. En 2003, seuls 22% des auxiliaires de vie sociale et 8,5% des aides soignants étaient dans ce cas. Cependant ces chiffres sont à prendre avec précaution car le taux de non réponse est assez élevé pour certaines de ces formations.

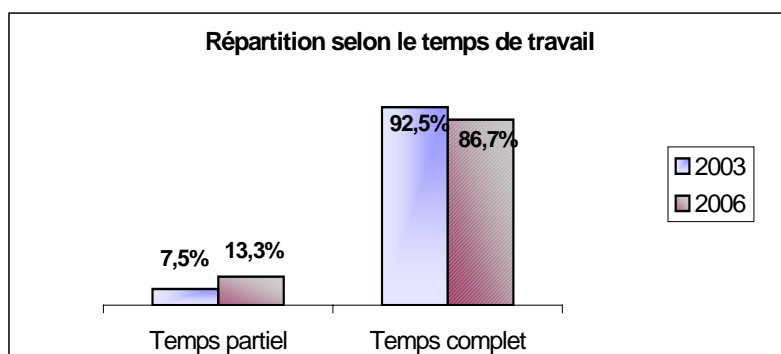
## CDI OU CDD ?

Même si plus de la moitié des diplômés sont encore embauchés avec un contrat long (CDI ou CDD de plus de 6 mois), on constate une augmentation du nombre de contrats courts. En effet, en 2003, seuls 20% des diplômés étaient embauchés en CDD de moins de 6 mois, ils étaient 30% en 2006. A l'inverse, 50% avaient signé un CDI en 2003 contre seulement 33% en 2006 (cf. graphique ci-dessous).



Ce constat concerne la quasi-totalité des formations, cependant, deux professions se distinguent. En effet, les masseurs-kinésithérapeutes, qui restent très largement indépendants (75% en 2003 et 71,4% en 2006), obtiennent des postes en CDI (7,1%) en 2006 alors que ce n'était pas le cas en 2003. Parallèlement, la proportion de sages-femmes embauchées en CDD de moins de 6 mois diminue (60% en 2003 et 20% en 2006) au profit notamment des CDI (10% en 2003 et 40% en 2006).

On observe également une diminution du nombre de contrats à temps complet au profit de contrats à temps partiel (7,5% en 2003 contre 13,3% en 2006). Cependant les contrats à temps complet représentent encore près de 9 contrats sur 10 (cf. graphique ci dessous).



## ÊTRE EMBAUCHE DANS SA STRUCTURE DE STAGE

Le nombre d'étudiants embauchés par leur structure de stage diminue mais reste à un niveau assez élevé (47,6% en 2003 et 41,2% en 2006). Cependant, ce taux est très variable d'une formation à l'autre. En effet, si la majorité des diplômés des formations de sages-femmes, de manipulateurs en radiologie et d'infirmiers ont été embauchés par leur structure de stage, ce n'est le cas que pour 30% environ des diplômés des autres formations.

Dans le cas de ces embauches, le stage sert souvent de période d'essai, ce qui explique que dans 45% des cas, le contrat proposé est un CDI.

## SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PREMIER EMPLOI

Le nombre de diplômés ayant été embauché en Auvergne pour leur premier emploi a légèrement augmenté en 2006, cependant, cela peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de diplômés auvergnats cette même année.

Répartition géographique des diplômés de 2003 et de 2006												
Lieu de travail /dépt d'origine	Allier		Cantal		Haute-Loire		Puy-de-Dôme		Départements limitrophes		Autres départements	
	2003	2006	2003	2006	2003	2006	2003	2006	2003	2006	2003	2006
Allier	69%	85%	2%	0%	3%	4%	6%	8%	9%	2%	9%	7%
Cantal	1%	0%	57%	86%	0%	2%	1%	1%	7%	5%	9%	11%
Haute-Loire	0%	0%	5%	0%	65%	63%	1%	1%	0%	2%	0%	0%
Puy-de-Dôme	14%	6%	14%	2%	14%	14%	82%	82%	11%	9%	14%	26%
Départements limitrophes	4%	7%	14%	9%	11%	14%	3%	1%	65%	71%	5%	0%
Autres départements	11%	3%	7%	4%	8%	4%	8%	8%	9%	12%	64%	56%

En adéquation avec leurs souhaits, les diplômés originaires d'Auvergne restent dans cette région pour y travailler tandis que les autres la quittent. Le tableau ci-après présentant la répartition des diplômés suivant leur département d'origine et leur lieu de travail montre bien que la grande majorité (60% à 85%) d'entre eux ont trouvé un emploi dans leur département d'origine. Il est à noter aussi que la proportion de diplômés originaires de l'Allier et du Cantal ayant trouvé un emploi dans leur département a fortement augmenté entre 2003 et 2006. Parallèlement, certains bassins d'emplois sont plus attractifs et attirent les diplômés non auvergnats. Il s'agit notamment des villes d'Aurillac, de Vichy, de Montluçon et d'Ambert.

Lieu de travail des diplômés en fonction du diplôme obtenu :

Diplômés 2003 en %	Aide-soignant	Ambulancier	ASS	Auxiliaire puer.	AVS	EJE	ES	Infirmier	Infirmier Anesthésiste	Manip radio	MK	ME	Sage-femme	Total
<b>Auvergne</b>	87,10	77,80	55,20	45,50	63,60	54,50	66,70	74,50	100	66,70	66,70	100	40	73
<b>Non Auvergne</b>	12,90	22,20	44,80	54,50	36,40	45,50	33,30	25,50	0	33,30	33,30	0,	60	27
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Diplômés 2006 en %	Aide-soignant	Ambulancier	ASS	AVS	EJE	ES	Infirmier	IADE	IBODE	Manip radio	Masseur Kiné	ME	Sage-femme	TISF	Total
<b>Auvergne</b>	87,10	75	68	86,40	66,70	57,10	79,30	75	57,10	58,3	85,70	53,80	80	80	78,30
<b>Non Auvergne</b>	12,30	25	32	13,60	33,30	42,90	20,70	25	42,90	41,70	14,30	46,20	20	20	21,7
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

## **2) L'insertion au fil du temps**

### **UNE STABILITE DE L'EMPLOI**

Près de 70% des diplômés de 2003 et de 2006 ont conservé leur premier emploi. Cependant, cette stabilité de l'emploi est très variable selon les professions. En effet, plus de 65% des diplômés assistant de service social n'ont pas conservé leur premier emploi. Il en est de même pour 67% des moniteurs éducateurs diplômés en 2003 (43% en 2006), 54% des auxiliaires de vie sociale (36% en 2006) ou 47% des éducateurs spécialisés (34% en 2006). Les professions du secteur social sont donc particulièrement touchées par cette instabilité de l'emploi, à la différence du secteur sanitaire.

Cependant, cette stabilité de l'emploi varie aussi selon le type de structure et la profession. Ainsi, 66% des diplômés de 2003 et 52% de ceux de 2006 qui ont conservé leur premier emploi travaillent dans un établissement de soin. Les professions concernées, dans ce cas, sont principalement les infirmiers, les sages femmes et les manipulateurs radiologistes. A l'inverse, si seulement 14% des diplômés de 2003 ont conservé leur premier emploi dans un établissement pour personnes âgées, ils sont 22% parmi les diplômés de 2006. Cette variation, qui concerne notamment les aides soignants, les moniteurs éducateurs et les infirmiers, s'explique par l'augmentation du nombre de personnes âgées dans la région. Par ailleurs, 67% des éducateurs de jeunes enfants diplômés en 2003 et 50% de ceux diplômés en 2006 ayant conservé leur premier emploi travaillent dans un centre d'accueil pour enfant.

En revanche, si l'ensemble des moniteurs éducateurs diplômés en 2003 qui ont conservé leur premier poste travaillent dans un établissement pour handicapés, les diplômés de 2006 travaillent majoritairement dans des centres d'accueil pour enfants.

### **PEU DE MODIFICATIONS DU CONTRAT DE TRAVAIL**

La plupart des diplômés ayant conservé leur premier emploi ont aussi conservé leur contrat de travail d'origine. En effet, c'est le cas de 65% des diplômés de 2003 et de 78% de ceux de 2006. Ce sont les professions de sage femme, auxiliaire de vie sociale et d'assistant de service social qui ont connu le plus fort taux de modification du contrat parmi les diplômés de 2003 et celles de sage femme et de technicien d'intervention sociale et familiale pour ceux de 2006. Il y a donc plus de modifications des contrats de travail dans le secteur social que dans le secteur sanitaire. On peut donc supposer que ce secteur, proposant des contrats courts aux jeunes diplômés leur propose par la suite des contrats plus stables.

### **L'EMPLOI A TEMPS PARTIEL**

Le taux d'emploi à temps partiel parmi les diplômés ayant conservé leur premier emploi, mais dont le contrat a été modifié, est relativement faible. Lorsqu'il existe, ce temps partiel est choisi plutôt que subi dans la majorité des cas. En effet, seuls 17% des aides soignants et 33% des assistants de service social diplômés en 2003 déclarent subir leur temps partiel. Les diplômés de 2006 sont plus nombreux proportionnellement à subir leur temps partiel, mais cela peut s'expliquer notamment par leur manque d'expérience. Ainsi, l'ensemble des techniciens d'intervention sociale et familiale, des assistants de service social et des auxiliaires de vie sociale qui ne sont pas à temps complet déclarent subir leur temps partiel. C'est aussi le cas de la moitié des aides soignants et des éducateurs spécialisés.

## LES INACTIFS

Certains diplômés ne travaillent pas actuellement pour diverses raisons. Au sein de la promotion de 2003, seule une auxiliaire de vie a indiqué être au chômage, les autres inactifs sont soit en congé maternité, soit en formation.

En revanche, les diplômés de la promotion de 2006 sont beaucoup plus touchés par le chômage, qui constitue la première cause de non emploi des aides soignants, assistants de service social, moniteurs éducateurs et masseurs kinésithérapeutes.

Seuls 18% des inactifs effectuent une formation complémentaire. Même si le taux de non réponse, de près de 43%, ne permet pas d'établir clairement le profil de ces personnes, on peut noter que très peu d'infirmiers suivent une nouvelle formation. Par ailleurs, il est à noter que les masseurs kinésithérapeutes privilégient la formation d'ostéopathe et que les auxiliaires de vie sociale, tout comme les auxiliaires de puériculture effectuent majoritairement une formation d'aide soignant.

## CONCLUSION

---

Les formations proposées par la région dans le secteur sanitaire et social accueillent principalement des étudiants auvergnats qui travaillent, après l'obtention de leur diplôme, dans leur département d'origine. La majorité des diplômés trouvent un emploi stable, soit suite à leur stage, soit après leur première expérience professionnelle. Par ailleurs, le marché de l'emploi dans ce secteur se développe actuellement du fait du vieillissement de la population, ce qui ne peut qu'améliorer les conditions d'insertion dans la vie professionnelle des étudiants et futurs diplômés.

## ANNEXE 1 : POPULATION ENQUETEE :

INSTITUTS DE FORMATION	Nombre d'élèves en 1 <sup>ère</sup> année	Instituts correspondants en 2003 et 2006	Nombre d'envois aux diplômés de 2003*	Nombre d'envois aux diplômés de 2006*
IFSI MONTLUCON	101		66	67
IFSI MOULINS (CRF)	90		56	77
IFSI VICHY (CH)	101		68	84
IFSI AURILLAC (CH)	90		52	64
IFSI LE PUY (CH)	101		66	71
IFSI CLERMONT-FERRAND (CH)	169		118	132
EIA CLERMONT	9		15	13
EIBO CLERMONT	9		0	19
Puériculture CLERMONT	20		0	0
Auxiliaire de puériculture CLERMONT	25		24	4
Masseur Kinésithérapeute VICHY	55		41	40
IFMEM CLERMONT	31		18	28
CADRE DE SANTE CLERMONT	28		28	27
SAGE FEMME	27		29	15
IFAS MONTLUCON	48		0	0
IFAS MOULINS CH	32		29	16
IFAS VICHY	56		43	54
IFAS AURILLAC	42		39	42
IFAS MAURIAC	20		20	20
IFAS SAINT-FLOUR	25		20	24
IFAS LE PUY SAINTE-MARIE	24		22	24
IFAS LE PUY EMILE ROUX	50		0	0
IFAS AMBERT CHU	27		0	24
IFAS CLERMONT	77		89	73
IFAS RIOM	17		17	18
IFAS THIERS	20		20	20
IFAS MAURS	24		0	0
CESU 63	40		40	40
<b>ITSRA dont :</b>	<b>255</b>		<b>189</b>	<b>232</b>
Educateurs spécialisés	95	UFTS Educateurs spécialisés	47	57
Educateurs de jeunes enfants	21	EPIRES Educateurs de jeunes enfants	47	19
Educateurs spécialisés apprentissage	18	EPIRES Educateurs spécialisés	34	65
Assistants de service social	30	EPSI Assistants de service social	32	26
Auxiliaires de vie sociale	24	EPSI Auxiliaires de vie sociale	9	23
Moniteurs éducateurs	30	UFTS Moniteurs éducateurs	20	29
TISF	18	EPSI TISF	0	13
BPJEPS animation sociale (en gérontologie)	19		0	0
<b>CROIX ROUGE MOULINS dont :</b>	<b>52</b>		<b>57</b>	<b>70</b>
Assistants de service social	41		35	32
Auxiliaire de Vie Sociale	11		22	38
<b>TOTAL</b>	<b>1920</b>		<b>1166</b>	<b>1298</b>

*\*Le nombre d'envoi de questionnaires aux diplômés de 2003 et 2006 ne correspond pas au nombre exact de diplômés car toutes les adresses de ces populations n'ont pu être identifiées*

**cnasea**

2 rue du Maupas - 87040 Limoges Cedex 1

tél. : 05 55 12 00 00

courriel : [info@cnasea.fr](mailto:info@cnasea.fr)